

RAPPORT n° 97/8-17
au Conseil Municipal

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES.**

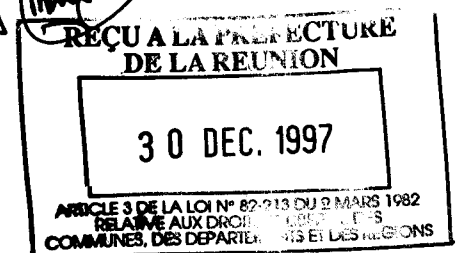
Conformément aux articles L.332-6 et R.332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à la création, à l'élargissement ou au redressement desdites voies conférées le tableau joint en annexe.

Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants concernant les parcelles mentionnées en annexe ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- de m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



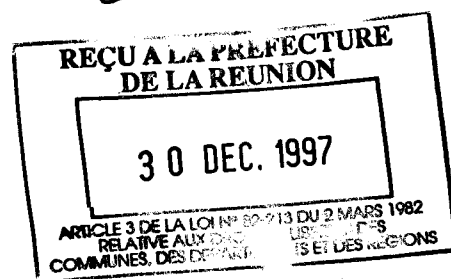
DELIBERATION N° 97/8-17

ARTICLE 3 :

Autorise le Maire à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis,
le **26** DEC. 1997

LE MAIRE
Michel TAMAYA



Vu par le Conseil
en séance du 19 DEC. 1997

ANNEXE AU RAPPORT N°97/8- 17

ACQUISITIONS GRATUITES

REFERENCES CADASTRALES	SITUATIONS	PROPRIETAIRES
AN 55	4, ruelle Macarty 97400 SAINT-DENIS	GIGANT Fabienne
BD 557	5, rue des Goyaves 97490 SAINTE-CLOTILDE	SODIAC
BE 26	87, Ch. Lory les Bas 97490 SAINTE-CLOTILDE	FAHIN Henry
BK 2-3-4-5	rue Claude Monet - le Chaudron 97490 SAINTE-CLOTILDE	SODIAC
BZ 319	50, Ch. de la Vigie 97417 la MONTAGNE	FLEURIAL Philippe
CE 448	113 ruelle Bambous Saint-Bernard 97417 la MONTAGNE	WONG HANG Daniel
CE 699	Ch. du Cimetière Saint-Bernard 97417 la MONTAGNE	BROUHAN Jean Michel
CE 706	Ch. du Père Raimbault 97417 la MONTAGNE	PAYET Jean Marc
CS 659	215, Ch. Finette 97490 SAINTE-CLOTILDE	DUCHEMANN Alain
CT 250	Ch. André HOARAU Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	BEDDAI Moez
CT 629	17, Ch. des Eucalyptus Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	PAYET Expédit Jean Max
CT 632	Route du Piton Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	HOARAU René Claude
CT 848	Allée des Anthuriums 97490 SAINTE-CLOTILDE	HOARAU Gilles
CV 107	12, Ch. des Chênes Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	DUCOTTERD Michel
CY 24	La Bretagne - Bellevue 97490 SAINTE-CLOTILDE	MINATCHY Roland
DE 269-272- 273	Allée des Saphirs Bellepierre 97400 SAINT-DENIS	BATIPRO
DL 568	Allée Avé Maria 97400 SAINT-DENIS	MAGNAN Serge
EH 6	Ch. des Brises 97417 la MONTAGNE	LEMERLE Paul Henri
EK 227	Ch. Gaud 97417 la MONTAGNE	COUDERETTE Alain
EL 8	Ch. Commins 97417 la MONTAGNE	SARL AXE A.D.L.
EN 1	10, Allée des Améthystes Bellepierre 97400 SAINT-DENIS	ORPHEE Monique
EN 561	2, Allée des Diamants Bellepierre 97400 SAINT-DENIS	LAOUSSING Catherine
ET 215	Sentier des Bougainvilliers St-François 97400 SAINT-DENIS	MAILLOT Hermann
HC 96	52, Ch. des Acajous 97490 SAINTE-CLOTILDE	SILOTIA APAVOU Marie Véronique

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 19 DEC. 1997

HC 128	Allée des Manguiers 97490 SAINTE-CLOTILDE	HOARAU Maximin
HE 97	5, Ch. des Pommiers Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	CHECKOURI Jean Sully
HH 193	Ch. des Mimosas B.D.Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	HOARAU Teddy
HM 27- 28-29- 30-31	rue du lycée Moufia 97490 SAINTE-CLOTILDE	SCI LES ESTUDIANTINES
HN 143	36, Ch. Bancoul Moufia 97490 SAINTE-CLOTILDE	SAUTRON Guylène
HN 263	Ch. Bancoul Moufia 97490 SAINTE-CLOTILDE	ROBERT Sully
HO 1	53, Ch. Ylang-Ylang Moufia 97490 SAINTE-CLOTILDE	ZILMIA Jean Laurent
HO 262	Ch. des Orangers 97490 SAINTE-CLOTILDE	AH-KOW Charles Emile
HO 384-386	Ch. Léonel Boyer Moufia 97490 SAINTE-CLOTILDE	CRESCENCE Patrice
HO 415	Ch.Ylang-Ylang et de Réservoirs 97490 SAINTE-CLOTILDE	SOUCRAMANIEN Jean Louis
HW 156	68, Ch. Grand Canal Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	GRONDIN Luc Joseph
HX 63	Ch. Forestier la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	GRONDIN Guy
HZ 119	18, Ch. canal Domenjod 97490 SAINTE-CLOTILDE	ZANEGUY Sidonie
IA 106	69, Ch. des Thuyas la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	TOUNEJI Alexis
IA 217	Ch. des Thuyas la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	ANANDIN Sylvie
IB 18	Ch. des Maraichers la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	MINATCHY Franchin
IC 5	68, Ch. Fontbrune la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	GUICHARD Freddy
IH 60	60, Ch. des Bougainvillées Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	BEL Bernard
IH 114	22, route Jules Reydellet Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	DAMBREVILLE Stéphane Lucien
IK 47	203, Ch. bois rouge Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	GIGAN Jean Philibert
IK 171	Bois Rouge la Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	PADEAU André
IR 39	Ch. RAMASSAMY Domenjod 97490 SAINTE-CLOTILDE	RAMASSAMY Véronique

DELIBERATION N° 97/8-17
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 19 décembre 1997

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT n° 97/8-17 du Maire,

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, premier Adjoint au Maire

présenté au nom des Commissions Aménagement et Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1 :

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisitions, dans la limite de 10 % de la superficie des terrains faisant l'objet d'un permis de construire (en annexe), pour la création, élargissement ou redressement de voies publiques et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants.

ARTICLE 2 :

Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.